

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid aceticum 98-100% glac

N° d'article 20125000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Flam. Liq. 3 H226

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Acide acétique

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Acide acétique**

No. CAS	64-19-7
No. EINECS	200-580-7
Numéro d'enregistrement	01-2119475328-30-XXXX
Concentration	>= 90 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3 H226 Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 10 < 25
Skin Corr. 1A	H314	>= 90
Skin Corr. 1B	H314	>= 25 < 90
Skin Irrit. 2	H315	>= 10 < 25

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Chaleur. Après inhalation des produits de décomposition: Inhaler immédiatement corticostéroïd-aérosol à doser. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin. Provoque de graves brûlures.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matière: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlure par acide, Crampes, Acidose (augmentation de l'acidité du sang), vomissements sanglants

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides. polyéthylène. Utiliser des récipients en PVC. Utiliser de conduite et de récipients de téflon. Utiliser de conduite et de récipients de viton.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des bases.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé le récipient dans un endroit bien ventilé. Stocker au sec. Le produit est hygroscopique. Protéger du gel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Acide acétique**

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 25 mg/m³ 10 ppm(V)Valeur limite à courte terme 50 mg/m³ 20 ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Auge, OAWKT HU & LungeKT HU; NIOSH, OSHA

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Conservé à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail. Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz E.

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Non adaptés

- gants en tissu épais

- gants en cuir

Non adapté: gants en latex naturel

Non adapté: gants en polychloroprène

Non adapté: gants en caoutchouc nitril - NBR

fluorure de caoutchouc - FKM

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	incolore		
Odeur	piquante		
valeur pH			
Valeur	2.5		
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	16		°C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	118		°C
Point d'éclair			
Valeur	40		°C
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Limite d'explosivité, inférieure	4	à	17 % (V)
Pression de vapeur			
Valeur	16		hPa
température	20	°C	
Densité			
Valeur	1.05		g/cm ³
température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Remarque	entièrement miscible		
solubilité(s)			
Remarque	entièrement miscible		
Température d'inflammabilité			
Valeur	485		°C
Viscosité			
dynamique			
Valeur	1.14		mPa.s
température	25	°C	

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Flammes. Etincelles

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact des bases concentrées et des agents d'oxydation. Réagit au contact des métaux légers. Réagit au contact des alcools. Réagit au contact de l'acide nitrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide acétique, vapeurs / gaz inflammables, En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Acide acétique**

Espèces	rat		
DL50		3310	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE		1'112	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Acide acétique**

Espèces	lapin		
DL50		1112	mg/kg
Source	Sigma/Aldrich		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Acide acétique**

Espèces	rat		
CL 50		11.4	mg/l
Durée d'exposition		4	h

Acide acétique

Espèces	souris		
CL 50		5620	ppm(V)
Durée d'exposition		1	h
Source	Sigma/Aldrich		

Acide acétique

CL 50	>	40	mg/l
Durée d'exposition		4	h

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Forte corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Forte corrosion de la peau et des muqueuses.

sensibilisation

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions aux reins.

Expériences issues de la pratique

Perforation de l'oesophage et de l'estomac. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matière: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	75		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Espèces	Pimephales promelas		
	88		mg/l

Toxicité pour les poissons (Composants)

Acide acétique

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	> 300.8		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	47		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Acide acétique

Espèces	Daphnia magna		
CE50	47		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

Acide acétique

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 300.82		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 202		
Source	Sigma/Aldrich		

Toxicité pour les algues (Composants)

Acide acétique

Espèces	Scenedesmus quadricauda		
CI5	4000		mg/l
Durée d'exposition	16	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Acide acétique

Espèces	Pseudomonas putida		
EC5	2850		mg/l
Durée d'exposition	16	h	

Acide acétique

Espèces	Photobacterium phosphoreum		
CE50	11		mg/l
Durée d'exposition	15	min	

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Valeur	99		%
Durée de l'essai	30	d	
Remarque	Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).		

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac

Numéro de la matiere: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Biodégradabilité (Composants)**Acide acétique**

Valeur	99	%
Durée de l'essai évaluation	30	d
	Facilement biodégradable	

Acide acétique

Valeur	95	%
Durée de l'essai méthode	5	d
	OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C	

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**Acide acétique**

Valeur	880	mg/g
Durée de l'essai	5	d
Source	Sigma/Aldrich	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Acide acétique**

log Pow	-0.17
température	25 °C
Source	Sigma/Aldrich

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatique. Le produit entraîne une modification de la valeur du pH dans le système testé. Le résultat se rapporte à l'échantillon non neutralisé. Produit menace faiblement l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.	
Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid aceticum 98-100% glac




Numéro de la matière: 201250

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	2789	2789	2789
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE ACÉTIQUE GLACIAL	ACETIC ACID, GLACIAL	ACETIC ACID, GLACIAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Le danger secondaire	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 I		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, Catégorie 3

Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.